

# Le Bonnet Rouge

DIRECTION & PUBLICITÉ  
14, rue Drouot (Paris 9)  
Téléph. CENTRAL 09-70

Quotidien Républicain du soir

5 centimes — PARIS ET DÉPARTEMENTS — 5 centimes

RÉDACTION & ADMINISTRATION  
142, rue Montmartre (Paris 2)  
Téléph. CENTRAL 80-03

DIRECTEUR:  
Miguel ALMEREYDA

Pour la Publicité s'adresser à la Direction  
44, rue Drouot, Paris (9)

## DANS LES ÉGOUTS

### L'Œuvre de Léon Daudet

« Le style, c'est l'homme ». Quand il s'agit de Léon Daudet, il faut dire : « Le style, c'est le pour-aveu ».

Avec des pincettes, nous avons déjà sorti de son dernier livre, *L'Entre-Deux-Guerres*, quelques-unes des images malpropres auxquelles se complait ce répugnant personnage, aussi fangeux dans ses écrits que dans sa vie. Prenez des sels, tenez vos narines serrées, ouvrez les fenêtres, établissez des courants d'air : nous allons continuer.

Léon Daudet nous parle de Zola. A cette époque, Zola était vivant. Léon Daudet lui demandait service sur service : il lui disait et lui écrivait son admiration et son respect. Il l'appelait « son maître ». Voici en quels termes il en parle vingt-cinq ans après, sans que Zola, ni son œuvre, aient changé :

Zola trône et pontifie sur son *Journal*. Il va publier la *Débatte*, produit de sa lâcheté naturelle et de sa haine de l'uniforme... Lui, cherche et flaire de son nez biffé, en zébrant, l'occasion unique, « la puiffante secouffe publique, mon bon ami », qui lui permettra de jouer les Hugo à la fange de cationner à la guemestaise du haut de son *Journal* d'écritements. La grande popularité, voilà est sa truffe convoitée, et il la quête partout en grognant.

Changeant de milieu, Léon Daudet passe à Henri Lavedan. Qu'en a-t-il retenu ? Son « odeur », qui tient de la *pourriture* de rage rentrée et de santal.

Ailleurs c'est Boldini, « une punaise », et « le noir, mince, souffreteux, véné-neux Helleu », puis Henri de Régulier, « le pendu constiné ».

Dans un journal radical auquel collabore cette girouette, Daudet se souvient d'avoir rencontré, souvent, le soir, un homme politique, qui « taillé en colosse, fâchait de formidables renvois au vin ». Puis c'est le *Journal* : Cafulle Mendès et « sa clientèle de satiguands ». — Ernest La Jeunesse, « un petit juif parfaitement videux et sordide » qui « venait de publier un recueil de balbutiements borbés *de bare*, qui auraient voulu être acerbés et injurieux... » — Henri Letellier, « nez féroce... nez homicide et sournois ».

« A propos du *Journal* et de son bar, Léon Daudet décrit le Tout-Paris en ces termes que les Allemands n'ont eu qu'à traduire pour donner au monde une trisèle idée de la France :

Il était fréquent à la fois par des journalistes, des hommes d'affaires plus ou moins véreux, des amis de Henri Letellier, qui transportaient rue de Valenciennes les clients de Cornuchet et de Maxim's, des placiers en charcuterie, en eaux gazeuses, en spécialités pharmaceutiques, des coulisiers, des parasites, des acteurs, des souteneurs, les petites amies de ces messieurs, des marquignons attirés par René Letellier, des êtres vagues, mal définis, sans profession, intermédiaires entre la pègre, le chanlage, la Bourse, la grivellerie, ou art de manger sans payer, et le stérilisateur, lequel est la vante d'une marchandise qui ne vous appartient point... »

L'Agence Wolf n'a pas eu besoin d'inventer quoi que ce soit pour éditer sa légende de Paris-Sodomite ou Paris-Babylone et pour ruiner l'autorité de la presse française.

Mais suivons Daudet, malgré les nausées. Il nous présente Jean Lorrain apportant « la poupée cambrée de son propre individu, ses yeux écarquillés, son *erachotement glaveux*, son bavardage essoufflé de fille publique... » Quelques mots prudents sur Tristan Bernard dit Octave Mirbeau — l'un est juif, l'autre fut dreyfusard, mais ni l'un ni l'autre ne sont morts ou manchots, et Daudet, dès lors, crâne moins — et le fleuve d'ordures reprend son cours mal odorant. Léon Daudet tire des lignes et fait de la copie au détriment des directeurs du *Figaro* qui eurent le tort de le laisser s'introduire dans leur maison, et sur la plupart de leurs collaborateurs.

Ainsi Rosenthal, dit Jacques Saint-Cère : « colosse noir, barbu, lippu, aux yeux de jais, mélange hideux de Turc et d'Hébreu... des grâces de pédicure bavarois... échanillon de pourriture... »

Autres milieux, autres injures, mais toujours dictées par cette malade manie de l'ordure, cette obsession de la boue et des excréments.

Daudet passe à la *Victor des Deux Mondes* et il y rencontre Victor du Blad :

Un être long, crevard, noir et plat... tour de mouches... Il poursuit (les autres) collé contre eux, genoux contre genoux, condés dans le ventre, haine en face, haine, il les étirent, les malaxe, les broie, ses arrose d'une *salive gluante*... Ils volent repasser, sur leur muqueuse nasale, sortant de l'estomac de du Blad, mêlés à tous les

## La Retraite des Alliés

Comment elle fut décidée

A propos des conférences des ministres anglais et ceux de France, le *Daily Mail* d'aujourd'hui fournit les précisions suivantes :

Lorsque sir Edward Grey et lord Kitchener quittèrent Charing Cross, mercredi dernier, de nuit, voici quelle était la situation. L'on savait que les troupes alliées ne pouvaient tenir leur ligne sur la frontière serbo-bulgare et qu'elles devraient battre en retraite sur le territoire grec. Le roi Constantin, pressé de se prononcer et de prendre une attitude précise, avait émis une réponse directe en déclarant que les Alliés n'avaient pas de plan déterminé et que, lorsqu'il serait informé de leurs intentions, il déclarerait sa façon de voir.

Cependant, et à Londres et à Paris, les groupes politiques discutaient la retraite des Balkans et l'abandon de Salonique. La question des mesures jugées nécessaires pour la protection de l'Égypte compliquait les choses et était cause de l'hésitation mise par l'Angleterre à se déclarer pour une politique vigoureuse dans les Balkans.

Dès que, cependant, les ministres anglais et français se furent réunis au quai d'Orsay, M. Briand et le général Joffre ren dirent évident que la question primordiale qui couvrait un règlement immédiat, c'était l'unité dans l'action diplomatique comme dans l'action militaire.

Partant de ce point essentiel, l'on poursuivit par la nécessité de décider du sort des forces expéditionnaires à Salonique. Sans traîner aucun secret diplomatique, l'on peut dire que les délégués britanniques considéraient la protection directe de l'Égypte comme étant d'une importance supérieure au maintien de nos forces en Grèce.

Mais M. Briand, avec talent et énergie, s'éleva d'une façon si saisissante contre l'abandon des Balkans aux Allemands et contre le rembarquement de nos troupes que sir Edward Grey et lord Kitchener furent obligés d'admettre la justesse de ses arguments, tandis que le général Joffre, avec une rudesse caractéristique, acceptait de prendre sa part des responsabilités militaires encourues par le fait de rester à Salonique.

Lorsque la conférence de jeudi prit fin, les délégués britanniques étaient convaincus de la sagesse de la cause plaidée par M. Briand, et M. Asquith fut aussitôt averti, par câble, de ce qui s'était passé au quai d'Orsay.

Le lendemain, le cabinet britannique ayant notifié son approbation d'une ligne solide à travers la Grèce, l'on se décida sur le champ, et des instructions identiques, signées par sir Edward Grey et M. Briand furent télégraphiées à sir F. E. H. Elliott et M. Gullémitt, les ministres en chef de France et d'Espagne.

En même temps, lord Kitchener et le général Joffre libèrent des ordres précis aux généraux Monro et Sarrail, et on les câbla immédiatement à Salonique. Le « pé-tril grec » n'était pas complètement écarté, était devenu beaucoup moins menaçant.

L'on ne peut mettre en doute que cette cohésion de vues et d'actions, dont l'on vient ainsi de donner la preuve, n'aura pas pour remède aux erreurs commises en Orient. Ce n'est que le début d'une collaboration semblable sur une échelle plus étendue.

### LA C. G. T. les problèmes économiques et la guerre

Hier avait lieu à la Maison des Fédérations, rue Grange-aux-Belles, un meeting organisé par l'Union des Syndicats de la Seine sur la vie chère et la question des loyers.

M. Linquet, Maxence Roldes, Gaston Levy et Jouhaux se sont élevés tour à tour contre les exigences des propriétaires et les mesures « trop limitées » prises par le gouvernement.

Deux ordres du jour furent proposés. Celui des fédérations réclamant une pression sur les pouvoirs publics, et celui de certains membres considérant la guerre comme la source même des difficultés surgies et envisageant un dénouement dans la cessation la plus prochaine des hostilités.

Les deux motions furent adoptées sans débat.

### COMMUNIQUÉ OFFICIEL TROIS HEURES

En Champagne, au sud de la butte du Mesnil, les Allemands ayant fait sauter une mine en avant d'une de nos tranchées, nous avons occupé l'entonnoir.

Rien à signaler sur le reste du front.

### Un Hommage au Général Sarrail

M. Henry Bérenger écrit :

« Pour le moment, tous les Français ne peuvent qu'être unanimes à faire parvenir au général Sarrail et à ses soldats l'expression de leur admiration pour la vaillante retraite que l'armée d'Orient vient d'accomplir, avec calme et méthode, du territoire serbe sur le territoire grec. »

Cette retraite de quelques divisions devant plusieurs armées, en territoire étranger et en plein hiver, est digne de la célèbre retraite de Moreau dans la Forêt-Noire pendant les guerres de la Révolution.

Le général Sarrail a montré à une fois de plus après sa glorieuse défense de Verdun en 1914, qu'il était un des meilleurs manœuvriers de notre armée combattante, et que sa manœuvre était aussi sûre dans la défensive que dans l'offensive, dans le repli que dans l'attaque. »

Avec des effectifs très inférieurs à ceux de l'ennemi, sans l'artillerie lourde ni les équipages de campagne suffisants, en pays inconnu et mal relié à une base incertaine, n'ayant d'autres instructions que de se réunir à Salonique et de s'y fortifier, le général Sarrail a su rompre en combattant, de façon à ne jamais se laisser envelopper, ni déborder, ni dépasser par l'adversaire, si bien qu'aujourd'hui sa petite armée de quatre divisions peut être considérée comme saine sur le territoire grec.

Saluons très bas ces Français qui viennent de maintenir ainsi au loin l'honneur du drapeau et la réputation de notre commandement ! Cette retraite stratégique de Sarrail ajoute une forte page à l'histoire militaire de notre nation.

### Dans Paris

ACCIDENTS D'AUTO. — Place de l'Opéra, hier soir, un auto conduit par le chauffeur Damina, a renversé M. Ernest Chaudard, 41 ans, ingénieur, demeurant rue d'Anjou, Jambes brisées. A la Clinique.

Place du Carrousel, le capitaine Robert Peynaud, du 36<sup>e</sup> d'artillerie, de passage à Paris et demeurant à Rouen, a été renversé par un auto qui a pris la fuite. Il est soigné pour de graves contusions au visage.

UN INCENDIE. — A 10 h. 30, commencement d'incendie, 35, rue Tailbout, dans le vestiaire des garçons de recette de la Société Générale. Le feu éteint par les agents du 7<sup>e</sup> district et les agents de la Société Générale. Dégâts matériels.

Autre incendie hier soir 7, rue Pierre Charron, dans la cuisine de M. Pojada. La bonne, Céline Lescurie, 18 ans, grièvement brûlée aux mains, est soignée à l'hôpital auxiliaire, avenue Daumesnil.

Un feu éteint par les pompiers, en 20 minutes.

UN MEURTRE. — Occupé de matin à son domicile, passage Cocheux, Henriette Caré, 47 ans, journalière, qui, il y a quelques jours, tenta de tuer sa maîtresse, la fille Walter, fut à fait tué par elle.

### LES CONSEILS DE GUERRE Le Coup du Père Conserit

Il paraît que la réforme adoptée l'autre jour par l'unanimité des députés n'était pas « si petite, si médiocre, si restreinte » que M. Paul Meunier lui-même se plaisait à le dire.

Il faut lire certaine presse, apprécier certaines colères, prêter l'oreille aux bruits suggestifs. A peine votée, la réforme est menacée du coup du Père Conserit.

— Le Sénat ne ratifiera pas ! écrivent les publicistes de droite — nos frères en union sacrée.

— Le Sénat ne ratifiera pas ! répètent à plaisir certains politiciens dont l'esprit n'a pu se hausser encore au niveau de cette guerre.

Les Allemands sont à Noyon et des Français meurent tous les jours pour les en chasser. Le *Journal des Débats* ne se plaint pas avec moins d'aigreur de ce qu'il appelle « la médiocrité courtisane » de la Chambre.

— Heureusement, le Sénat est là, conclut notre confrère.

« Véritable prodige d'insouciance... Œuvre inqualifiable... » Ainsi s'exprime la *Liberté* !

Puisqu'il faut encore plaider, pour éviter les crocs-en-jambes entre le Palais-Bourbon et le Luxembourg, nous dirons pourquoi non seulement le vote définitif de la réforme adoptée par la Chambre s'impose, mais encore quelles raisons impérieuses nécessitent qu'on la complète vers un progrès plus large.

### A l'Officiel

Nous espérons que nos contradicteurs ne nous imposeront pas l'obligation pénible de dire ce que nous savons. Nous le ferions pourtant s'il était indispensable d'établir par des faits les dangers de la juridiction de guerre telle qu'elle fut pratiquée jusqu'à ces jours derniers.

Nous nous contenterons aujourd'hui de citer l'*Officiel*. Les faits, les arguments que nous reproduisons, tout le monde a pu les lire déjà : ennemis comme amis. La Chambre, rappelons-le, a décidé d'intervenir par fin vote unanime — ce qui montre que dénoncer le mal c'est déjà le guérir un peu.

Qu'on lise donc — ou qu'on relise ; rien ne vaut une question bien posée.

Voici d'abord un passage du discours de M. Paul Meunier qui recueille l'assentiment de toute la Chambre :

M. le rapporteur. — Il n'est pas exagéré de dire qu'on a épuisé vis-à-vis du peuple en armes, vis-à-vis de la population civile tout entière, toutes les rigueurs pénales que le code de justice militaire permettait d'employer. (Applaudissements.) Jamais ce grand peuple admirable n'a été soumis à une pareille épreuve. Mais ces mesures implacables et imméritées avaient, au moins, l'apparence de la légalité.

Cela n'était pas suffisant. Au mois de septembre de l'année dernière, venait s'ajouter à toutes les dispositions que je viens d'analyser, une décision nouvelle qui, celle-là, tout à fait illégale, instituant en face ou à la place des tribunaux militaires réguliers, à la place des conseils de guerre

## DANS LA MÊLÉE

### A Propos de Romain Rolland

C'est toujours l'*Officiel* que nous citons :

M. le rapporteur. — Il y aurait eu, en tous cas, d'après les déclarations même du Gouvernement, environ 80 condamnations à mort prononcées, dans les conditions de légalité que la Chambre connaît, par les cours martiales. Que sont ces condamnations à mort ? Je l'ignore ; je ne les connais pas.

M. Moutet. — Nous les connaissons.

M. le rapporteur. — J'en connais une pourtant, parce que la cour de cassation nous l'a fait tristement connaître. Il est bon que je rappelle, avant que la Chambre statue sur le dernier article, cette condamnation à la peine de mort prononcée par la cour martiale de Verdun contre quatre soldats accusés d'abandon de poste et de mutilation volontaire.

Le lendemain de ces condamnations, à l'aube, trois des condamnés ont été passés par les armes.

Le quatrième, un tout jeune homme, était plus blessé que les autres, et pour cela, on avait dû surseoir à son exécution et le faire transporter à l'hôpital militaire de Verdun. Là, il a eu l'heureuse fortune de rencontrer deux aides-majors, agrégés de la faculté de médecine de Paris, qui, l'ayant examiné, ont reconnu tout de suite comment il avait été blessé, grièvement blessé en faisant son devoir et par des balles ennemies.

L'erreur commise était manifeste et grossière.

L'exécution a été de nouveau ajournée.

Une instance en révision a été introduite ; la cour de cassation — chambre criminelle — a cassé l'arrêt de la cour martiale de Verdun et proclamé l'innocence du malheureux condamné. Mais les trois autres ont expié un crime qu'ils n'avaient pas commis.

Pour en finir avec ces crimes judiciaires, nous vous proposons de supprimer les cours martiales. (Vifs applaudissements.)

Plus loin :

M. Moutet. — Un colonel, n'ayant pas jugé satisfaisants deux rapports successifs dans lesquels des officiers français refusaient d'apporter les éléments d'une condamnation à mort contre un de leurs camarades, n'a réuni la cour martiale dont il faisait partie que lorsqu'il en eut obtenu un troisième dont les conclusions répondaient à son désir.

Il a fait exécuter le lendemain ce malheureux grièvement blessé aux deux jambes ; il l'a fait fusiller sur son bancard, les blessures de l'officier l'empêchant de se tenir debout.

M. Jean Lerolle. — Qu'avait-il fait ?

M. Moutet. — Ma conviction absolue, basée sur les documents qui sont entre mes mains, est pour son innocence complète. (Bruit.)

Voilà des accusations précises, des faits — et même d'atroces méfaits — certains, indiscutables.

Est-ce bien le système qui engendre de telles erreurs, de telles horreurs, qu'on ose nous représenter comme indispensable à la défense nationale ?

« Il ne faut pas oublier que nous sommes en guerre », a dit M. Matter, commissaire du gouvernement.

« Il ne faut pas oublier que nous sommes en guerre », répète la *Liberté*.

Non, M. le Directeur du Contentieux de la Justice militaire, non, confrère, ni la Chambre, ni personne n'oublie que nous sommes en guerre.

Mais il ne faut pas oublier non plus que nous sommes la France.

La France des Droits de l'Homme, Messieurs !

### SOUS NOTRE BONNET

Léon Daudet commente, lui aussi, les déclarations de M. Malvy au *Journal*.

Voici sa conclusion :

« Je sais bien que M. le ministre de l'Intérieur a les meilleures intentions du monde, mais son langage même prouve qu'il ne connaît pas la question comme je la connais et comme je suis seul à la connaître. »

Ne venez pas nous parler de modestie. Ecoutez plutôt la suite de ce discours :

« Les Allemands n'ont plus sur nous qu'une supériorité, mais celle-ci ils l'ont bien : l'organisation de l'espionnage dans la zone des armées et à Paris même, à l'aide de leurs agents sédentaires. Je me propose pour détruire, si l'on me donne les pouvoirs suffisants, cette redoutable organisation. Il me paraît difficile que le gouvernement n'accepte pas, pour le bien du pays, la collaboration d'un homme complètement renseigné qui a fait ses preuves, qui ne demande aucune espèce de rétribution et qui ne fait rien que de son plein gré. »

C'est en ces termes que Léon Daudet parle de Léon Daudet.

### FAITS DIVERS

COURBEVOIE. — L'auto 55 88-E, appartenant à M. Gérard et conduite par le chauffeur Dorcico Gilbert, a renversé, avenue de la Défense, une jeune femme très âgée, brune, jaquette et jupe noires, chemisette blanche et blanche. Elle a été transportée à Beaujon sans connaissance. Aucun papier sur elle pour établir son identité. La blessée est dans le coma.

### AGHESION

Le Belge Van Kersbuck, chauffeur, 37 ans, demeurant rue Riquet, a été assailli la nuit dernière, rue de l'Escaut, par deux jeunes gendarmes qui l'ont frappé de quatre coups de couteau. Le gendarme traversé. Transporté à Saint-Louis. État grave.

## DANS LA MÊLÉE

### A Propos de Romain Rolland

C'est une chose étrange que le poète des *Drames de la Foi*, l'auteur des *Vies de Beethoven* et de *Michel-Ange*, un écrivain dont toute l'œuvre ait traversée d'un souffle d'héroïsme ait témoigné, dans la tourmente qui secoue le monde jusque dans ses fondements, d'une sorte d'impudence à envisager la guerre en face, dans sa tragique réalité. Romain Rolland semble moins frappé de la grandeur formidable du drame que touché des efforts tentés par la charité pour en atténuer la cruauté. A l'égard de la guerre, sa pensée est timide, fuyante, pleine de contradictions, à tel point qu'à toutes les critiques qu'on vient de formuler il serait aisé d'opposer certaines pages bien différentes de l'article « Au-dessus de la mêlée ». Ce livre pathétique débordé de pitié ; il manque assurément de décision et de fermeté. Aussi Romain Rolland a-t-il connu le fâcheux destin de tous ceux qui, sans se risquer dans la lice, se mêlent de prêcher indistinctement tous les combattants. Son neutralisme a été tristement scandalisé ses lecteurs français et cependant il a fait entendre à l'Allemagne quelques vérités assez rudes pour irriter ses amis d'Outre-Rhin.

### Que faut-il donc faire ?

Qu'est le devoir, s'il ne faut ni s'isoler dans les « temples serens » de la spéculation, ni descendre à la basse partialité d'un nationalisme vantard et injurieux ?

Ce qu'il faut ? Selon moi, le voici.

Avant tout, se jeter dans la mêlée. Etre soldat, d'abord ; s'engager si l'ort est d'âge et de force à porter les armes, parce qu'on n'a pas le droit de laisser à ceux qui ont la chance, bonne ou mauvaise, d'être jeunes et vigoureux, l'affreuse mais inéluctable nécessité de participer aux œuvres de violence ; — en tout cas servir son pays, de toute son énergie, et cela se peut à Genève comme à Paris ou à Lyon ; à défaut d'un fusil, tenir un outil ou une plume ; — quand on est écrivain, se jeter dans la bataille des idées, et quand on a la chance d'appartenir à un pays qui a pour lui le droit, mettre au service de ce droit tout ce qu'on possède de savoir, de conscience, d'enthousiasme, d'éloquence. Aussi bien, dire le vrai, mépriser le bavardage vaniteux qui exalte le moindre succès en victoire et les échecs en replis calculés ; estimer l'adversaire ; croire avec Kitchener qu'on ne se grandit pas soi-même en le diminuant ; ne pas confondre le peuple avec ses gouvernants, ni le soldat, même barbare, avec le chef qui dirige et aiguillonne cette barbarie ; ne pas user de représailles à moins d'absolues nécessités, épargner l'adversaire tombé, blessé, prisonnier, qui, d'ennemi, redevenait un homme pitoyable ; proscrire de son cœur la « haine impie » ; accomplir, cependant, dans toute sa rigueur, un devoir qu'on déteste ; détester la guerre plus que l'adversaire, et la faire cependant sans faiblesse pour qu'elle s'acmérisse elle-même par ses propres excès. Ce qu'il faut, enfin, c'est être avec son peuple, non pour le suivre toujours, mais pour le guider quand il s'égare, en tout cas pour souffrir, peut-être pour périr avec lui. Et ce devoir, nul mieux que Romain Rolland lui-même ne l'a exprimé. Bien avant la guerre, dans le plus beau des *Drames de la Foi*, dans *Aert*, il a écrit (acte II) :

« Quelque prix qu'il en coûte, soyons libres. Et s'il n'est d'autre moyen que la guerre, vienne la guerre ! Ne crains pas le sang qui coule pour la justice fait lever des moissons de joie... Moi, je sens ma foi qui m'empêche. Je dois la verser à ceux qui en ont besoin. Je récolterai mon peuple, je serai son aiguillon, je déchaînerai l'indignation au risque de lancer les tempêtes. Et que la vie me brûle et me dévore ensuite, pourvu que je l'aie rallumée dans les autres et en moi ! »

Romain Rolland a-t-il entendu l'appel d'Aert ?

### Th. RUYSSSEN

Vois le « Bonnet Rouge » des 11 et 13 décembre.

AGHESION. — Le Belge Van Kersbuck, chauffeur, 37 ans, demeurant rue Riquet, a été assailli la nuit dernière, rue de l'Escaut, par deux jeunes gendarmes qui l'ont frappé de quatre coups de couteau. Le gendarme traversé. Transporté à Saint-Louis. État grave.

AUX ÉCOUTES

La Vieille

De quelle province était le petit béguin blanc qui lui serrait les tempes ? D'Amérique sans doute, étant donné son type et celui de sa fille, assise à ses côtés. Toutes deux portaient le béguin du grand défilé. La fille était enroulée dans un manteau préventif et avait coiffé sa tête d'un chapeau compliqué. Ayant depuis longtemps sans doute abandonné le pays natal, elle aspirait à l'éclatante cité, qu'elle avait en elle trahit l'origine villageoise.

proche de sa compagnie, le 29 septembre, a conduit avec intelligence et sang-froid la section de bas, lui évitant, par des changements de position faits à temps, des pertes importantes. Désigné pour prendre le commandement d'une autre compagnie, a été blessé en faisant sa reconnaissance. Évacué par ordre. Déjà blessé en octobre 1914.

POSTE RESTANTE

D'un disparu. — A propos du décès de M. Georges Hoeschel, administrateur des Magasins du Louvre, on a raconté qu'il dirigeait vers la céramique et lui inspira le décorateur que la mort vint interrompre. Ce fut sans doute par erreur que Hoeschel fut cité comme ayant une aide à Carnot, Carnot était un chercheur, un tourmenté qui transporta dans ses masques l'effort et la fièvre qui le tourmentait. Le calme des grandes œuvres lui est tombé ce labeur, et ce pour le meilleur. Hoeschel succomba épuisé. Ce qui fut fatal, c'est qu'il fut parvenu à cette recherche constante qui lui fit être pénible du rythme de la douleur. L'œuvre, cependant, dans l'exaltation, mais avec la sérénité du labeur lui donna l'immortalité.

La Convocation des auxiliaires jusqu'à la classe 1891

Le ministre de la guerre nous communique la note suivante : Il résulte, de plusieurs articles de presse que dans certains milieux, on semble ne pas s'expliquer la nécessité, au moment où la classe 1917 va être appelée, de convoquer également des hommes du service auxiliaire de classes relativement anciennes. Ces deux mesures sont tout à fait indépendantes l'une de l'autre et répondent à des besoins différents.

EMPRUNT 5% de la DÉFENSE NATIONALE 1915

Hâtez-vous de souscrire ! La Souscription sera close le 15 Décembre L'Emprunt doit être une Victoire !

Transformez en rentes, votre argent, vos bons et vos obligations de la Défense Nationale, Vous aurez un Titre de Rente exempt d'impôts inconvertible pendant quinze ans donnant 5.73%

Souscrivez pour nos Soldats, pour le Pays !

Les Souscriptions sont reçues PARTOUT : Caisse centrale du Trésor, Trésorerie générale, Recettes des Finances, Perceptions, Caisse des Dépôts et Consignations, Banque de France, Crédit Foncier de France, Recette Municipale de la Ville de Paris, Bureaux de Poste, Caisse d'Épargne, etc., etc.

Une Lettre des "femmes pacifistes"

Manœuvre "immonde", "manœuvre allemande", telles sont les premières paroles par lesquelles certains journaux se sont empressés d'annoncer notre existence. Nous n'avons même pas essayé de protester contre des accusations dont pourtant la moindre enquête ne pouvait manquer de prouver l'infamie. Mais voyant que ces accusations calomnieuses se prolongent et se renouvellent, nous croyons utiles de venir nous-mêmes vous faire remarquer que votre bonne foi a été surprise. Nous ne doutons pas que si la courtoisie est restée la qualité distinctive de notre race vous n'accueilliez dans votre plus prochain numéro, nos rectifications.

LES PLANCHES

ÉCHOS

Parmi les ouvrages reçus par le comité de lecture de la Comédie-Française, l'administrateur général a choisi la figure de M. François de Curel, pour être représentée très prochainement. Grand Guignol. — Ce soir lundi, à 8 h. 45, première d'un nouveau spectacle qui comprendra deux drames : La Griffe, de M. Jean Sartène, et Le Grand Oiseau, de MM. Pierre Jeanniot et André Muller. On commencera par une pièce du répertoire. Ce spectacle sera ensuite donné tous les soirs, et jeudi et dimanche en matinée.

Courrier des Spectacles

PROGRAMMES DE LA SEMAINE COMÉDIE FRANÇAISE : Lundi 13 décembre, relâche. Mardi 14 décembre (abonnement), en soirée, à 8 h. 30, Le Duel. Mercredi 15 décembre, en soirée, à 8 h. 30, Le monde où l'on s'ennuie. Jeudi 16 décembre, matinée à 1 h. 30, abonnement-billets réservés, Une Châtaigne ; le soir, à 8 h. 45 (abonnement), Le demi-monde. Vendredi 17 décembre, en soirée, à 8 h. 30, Gringoire, L'Enigme, Les précieuses ridicules. Samedi 18 décembre, en soirée, à 8 h. 30, Une Châtaigne. Dimanche 19 décembre, matinée à 1 h. 30, Le Cid ; il ne faut jurer de rien ; en soirée, à 8 h., Un Caprice, L'Aventure. ODEON : Mercredi 15 décembre, soirée, Le Secret de Polichinelle, L'Épreuve. Jeudi 16 décembre, matinée, Le bourgeois gentilhomme (M. Vilbert). Orchestre de l'Association des Concerts Montoux, Conférence de M. Funck Brentano. Vendredi 17 décembre, soirée, Le roman d'un jeune homme pauvre. Samedi 18 décembre, matinée, Le Secret de Polichinelle, L'Épreuve ; soirée, Henri III et sa cour. Dimanche 19 décembre, Le bourgeois gentilhomme (M. Vilbert) ; soirée, Le roman d'un jeune homme pauvre. THÉÂTRE LYRIQUE. Lundi, relâche. Mardi, à 8 h. 15, Le songe d'une nuit d'été. Mercredi, à 8 h. 15, Les Saltimbanques. Jeudi, matinée à 2 h. 15, Le val d'Andorre ; soirée à 8 h. 15, Le Maître de Chapelle, La Fille du Régiment. Vendredi, à 8 h. 15, La Poupee (première reprise). Samedi, à 8 h. 15, Les Saltimbanques. Dimanche 19 décembre, première matinée à 2 h. 15 de La Poupee ; soirée à 8 h. 15, Le Maître de Chapelle, La Fille du Régiment.

Groupes et Syndicats

Parti Socialiste. A 18 h. — Commission exécutive de la Fédération de la Seine (44, rue de Valenciennes). A 20 h. 30 — 9<sup>e</sup> Section 2 bis, cité Pigalle. A 21 h. — Harmonie Socialiste du XII<sup>e</sup> (35, boulevard de Valenciennes). A 21 h. 30 — Union Fédérale (au siège), 18<sup>e</sup> Section (114, rue Clignancourt). A 21 h. — 11<sup>e</sup> Section (59, rue d'Angoulême). Réponses au lecteur. J. T. et L. M. ajournés de la classe 1916. Rien n'est encore décidé à ce sujet et nous ne pouvons connaître avant leur publication les projets de l'autorité militaire. Une femme de mobilisation. — Refusez catégoriquement de payer et, si votre refus est renouvelé sans demande insolente, mettez-le à la porte de chez vous. PETITES ANNONCES. OFFRES D'EMPLOI. ON DEMANDE un jeune homme sérieux, 17 à 18 ans, pour courses et livraisons ; 25 francs d'assurances pour 5 jours de travail par semaine. Place stable. S'adresser tous les jours au bureau du Progrès, 8, passage Namy (14<sup>e</sup>). Très pressé. ON DEMANDE un ouvrier fourneur de suite. Se présenter, 14, rue d'Hauteville. DEMANDES D'EMPLOI. MONSIEUR, libéré service militaire, bonnes références, cherche emploi commercial. S'adresser : Quinette, 11 bis, rue Georges Sacher, 9<sup>e</sup> arr. (11<sup>e</sup>). JEUNE FILLE connaissant parfaitement l'anglais, demande place dans un bureau. Écrire : J. Gagnon, 19, rue Bréda. VEUVÉ, excellent homme de chambre, bonnes références, demande place. Écrire : J. G. 45, boulevard Garibaldi, Paris (19<sup>e</sup>). BONNE STENOGRAPHE, grande pratique, demande place, commerce ou autre (sans exigence). Mlle Fozet, 71, rue d'Hauteville. MARGUERITE-POINTEUSE, demande place. Écrire : Mlle Poin, 39, rue Violante (15<sup>e</sup>). MONTE-DACTYLO, cherche emploi secrétaire. 150 à 175 francs. Mlle Y. Deleuil, 8, rue Monte-Cristo, Paris (20<sup>e</sup>). SACRÉ-EMMENT. Ancienne élève Maternité de la rue de Valenciennes, ex-infirmière hôpital, reçoit pensionnaires toutes époques, 111, rue Jean-Leclaire, Paris (17<sup>e</sup>). Nord-Sud. MARCHÉ. DIANGLAIS à domicile par demi-jour, sans anglaise réfugiée de Turquie. Miss Bell, 3 bis, rue Clément-Marot, Paris.

CE SOIR

THEATRES. COMÉDIE-FRANÇAISE, Relâche. ODEON, Relâche. OPERA-COMIQUE, Relâche. TRIANON-LYRIQUE, Relâche. PORTE SAINT-MARTIN. — A 7 h. 30, mardi, mercredi, jeudi, samedi, dimanche (dimanche matinée et soirée), Cyrano de Bergerac. M. Le Bary, Mme André Mégraud, MM. Louis Gauthier, A. Calmettes, Claris, Cazalis. CHEMIN DE FER CENTRAL ARGENTIN. — Pendant l'exercice 1914-15, les recettes générales se totalisent par 5.755.253 livres sterling et les dépenses par 3.363.685 livres. L'assemblée a fixé le dividende à 5 0/0 et il a été reporté à nouveau 345.338 livres sterling. STATISTIQUE DU CUIRE. — Les stocks vivibles du novembre se chiffrent par 26.068 tonnes contre 29.697 le 15 novembre, soit une diminution de 623 tonnes pour la quinzaine écoulée et de 3.940 tonnes pour le mois. LE BUDGET DE LA TURQUIE. — Le budget ottoman pour l'année financière qui débute le 1<sup>er</sup> mars accuse 36.811.253 livres turques pour les dépenses, soit une augmentation de 1.159.579 l. t. sur l'année précédente. Le revenu atteint 32 millions 901.688 l. t., en diminution de 1.874.749 l. t. Le déficit se totalise donc par 13.885.571 l. t., supérieur de 3.094.329 l. t. au précédent. Houillères et chemin de fer d'Épinaux. — L'assemblée ordinaire s'est tenue le 29 novembre ; les comptes de l'exercice 1914-15 ont été approuvés. Le dividende a été fixé à 10 fr. 02 pour les actions privilégiées et à 8 fr. 35 pour les actions ordinaires, contre 9 fr. 78 et 8 fr. 82 pour l'exercice 1913-14. Gâtiers Lafayette. — L'assemblée ordinaire s'est tenue le 27 novembre, les comptes de l'exercice 1914-15, clos le 31 juillet, accusent un bénéfice net de 5 millions, presque égal au précédent. Le dividende, maintenu à 7 fr. 50, sera mis en paiement à l'époque que le Conseil jugera le plus favorable. Aériens de France. — Les actionnaires ont tenu leur assemblée le 26 novembre ; les comptes de l'exercice 1914-15, clos le 30 juin, se soldent par un bénéfice net de 2.071.609 fr. qui a été affecté en totalité aux amortissements. Tabacs ottomans. — Pour le mois d'octobre, les recettes se montent à 191.000 livres turques contre 195.000 en octobre 1914. Caisse hypothécaire Canadienne. — L'assemblée ordinaire a eu lieu le 27 novembre ; les comptes de l'exercice 1914-15 se soldent par un bénéfice de 697.700 fr., égal à celui de l'an dernier. L'assemblée a décidé de verser à l'État un impôt de 2 millions de francs en faveur de la République. Mines et fonderies de Donibaid. — L'assemblée générale qui a eu lieu le 1<sup>er</sup> décembre, les actionnaires ont approuvé les comptes de l'exercice 1914-15, clos fin août ; ces divers répartitions sont égales à celles de l'exercice précédent. Compagnie de navigation mixte. — Les recettes sont de 806.281 fr. pour 1914, augmentant de 100.000 francs par an. Fantaisie, 3 tableaux. Partie de Concert. Toutes les étoiles de Paris. Le Capit. 25, rue Caumartin, Chansonnière, Sketch, revue. Folies-Bergère, 8 h. 30, La Revue des Folies-Bergère. Scala, 8 h. 30, Pourvu qu'on ait l'âpre, revue. Eldorado, 8 h. 30, Dranem, On dit que... revue. Olympia, 8 h. 30, Attractions. Gaité-Robochouart, 8 h. 30, Un Bicheur, pièce. Fursy. Ba-Ta-Clan, 8 h. 30, Galipaux dans Octave. Concert. Moulin de la Chanson, à 8 heures 30, Les Chansonnières et Paul F. Chau l'Épave. MUSIQ-HALLS, CONCERTS, CABARETS. CONCERT MAYOL. — Cora Laparcerie et sa troupe, dans 100.000 francs par an. Fantaisie, 3 tableaux. Partie de Concert. Toutes les étoiles de Paris. Le Capit. 25, rue Caumartin, Chansonnière, Sketch, revue. Folies-Bergère, 8 h. 30, La Revue des Folies-Bergère. Scala, 8 h. 30, Pourvu qu'on ait l'âpre, revue. Eldorado, 8 h. 30, Dranem, On dit que... revue. Olympia, 8 h. 30, Attractions. Gaité-Robochouart, 8 h. 30, Un Bicheur, pièce. Fursy. Ba-Ta-Clan, 8 h. 30, Galipaux dans Octave. Concert. Moulin de la Chanson, à 8 heures 30, Les Chansonnières et Paul F. Chau l'Épave.

Le 21 novembre 1915, le cardinal Luçon, archevêque de Reims, adressait une lettre de félicitations au T. R. P. Emmanuel Bailly, supérieur des Assomptionnistes, lequel venait de prêcher à Lourdes une retraite extraordinaire.

N'importe que Charles Maurras, pour se tirer d'un mauvais pas, a fait écrire aux lecteurs de l'Action française que ce T. R. P. Emmanuel Bailly, est mort depuis plusieurs années.

En quittant Rome pour regagner, dans l'Allemagne, sa patrie, Cologne, son archevêché, le cardinal Hartmann s'est déclaré fort satisfait du discours de Benoît XV. Il aurait eu mauvaise grâce à s'en plaindre, en effet, et sa satisfaction s'exprime dans un article paru dans l'Action française, c'est que le prélat allemand n'a point fait de visite au cardinal Billot, un jésuite français installé à Rome, tel-est-que, par hasard, le cardinal Billot aurait reçu le cardinal allemand, s'il s'était présenté chez lui ? Ce serait pour le moins la haine de la République. Mais quoi ? Le Billot n'a-t-il pas, parlant à des Français qui se réjouissent devant lui du zèle patriotique des curés mobilisés, reproché l'empressement du clergé à courir aux armes pour défendre le pays envahi et n'a-t-il pas dénoncé l'inspiration satanique de nos lois militaires ? Ce n'est pas à nous la Religion, nous disons la Patrie, et nous sommes capables de s'acquiescer avec les empires ennemis du kaiser allemand.

C'est à nos prisonniers qu'est consacré le dernier numéro de la "Bonne nuit" (décembre). Revenons-en ce propos aux dans la bouche d'un officier allemand, raide et satisfait : — Eh bien, quoi... Ça fera le dixième année que je passe l'hiver dans le Midi de la France. Les soldats d'ailleurs, pas plus que leurs officiers, ne sont mécontents de s'être laissés prendre. Nous en trouvons la preuve dans cette menace d'un de leurs gradés, un de nos territoriaux, astucieux et jovial : — Le premier qui roupille, pour le punir, je ne le garde pas. Je le renvoie dans les tranchées boucous.

Les jésuites peuvent d'aimer l'Université, mais ils feraient mieux de suivre ses exemples : on ne serait pas obligés de les expulser si souvent. Qu'ils retiennent la belle anecdote que raconte l'Éclair et dont nous avons raconté l'histoire et dont Edouard Herriot, ministre de l'Éclair et ministre du Trône, fut le héros.

En 1894, un diable du lycée Lakanal prit l'initiative d'aller trouver le directeur de l'école normale supérieure pour lui proposer un état de ses camarades qu'il lui en avait fait un état, sans de ressources, obligé de s'engager à certains.

Le normalien donnait à cette époque des répétitions gratuites à Sainte-Barbe aux candidats au baccalauréat. Il n'hésita pas à solliciter du directeur un laissez-passer et celui-ci l'accorda. Le bon diable de Lakanal courut comme bourgeois à Sainte-Barbe.

Cette histoire banale, mais touchante de solidarité intellectuelle entre jeunes gens de 20 ans, s'éclaircit d'un rayonnement incomparable lorsqu'on dit le nom du professeur et celui du protégé.

Le normalien bienfaisant s'appelait Edouard Herriot, et le bourgeois Charles Péguy. — Ajoutons que Charles Péguy n'en a jamais rien su.

Et les circulaires ? On recommence à voir les employés de bureaux militaires porter de reluisantes jambières de cuir, au lieu des disgracieuses bandes molles ordonnées par une circulaire qui fit du bruit lorsqu'elle fut publiée et jeta quelque perturbation dans les habitudes vestimentaires, mais qui semble déjà bien oubliée.

A quand les éperons ? Dans tous ses articles, et dans un livre où il ose parler de l'heure grave et peut-être prophétique où il nous faudra tout abandonner et courir à la frontière, Léon Daudel représente les jours sombres de mauvais Français.

L'heure grave est venue. Léon Daudel n'a rien abandonné, pas même ses habitudes de difformateur, et, loin de courir à la frontière, il est resté le ventre à table et le dos au feu. Mais voilà ce qu'on fait les jésuits, par lui diffamés.

Jean-Richard Bloch, le directeur de l'Éclair, a été cité à l'ordre du corps d'armée en ces termes : — Pour renseignements, s'adresser au commandant général, 8, boulevard Beaumarchais, Paris.

TOUS LES SPORTS

RESULTATS D'HIER Football-Association. COUPE DES ALLIÉS. — A. S. Française (1) bat Club Français (1) par 5 buts à 0.

COUPE NATIONALE. — C. A. S. Générale bat Stade Français par 6 à 2.

FOOTBALL RUGBY. COUPE DE LA VARENNE. — Stade Français (2) et Sporting Club (1) ont match nul.

MATCHES DIVERS. — Stade Français (1) bat Racing Club de France (1) par 37 points à 11 essais.

Cross-Country. PARIS-LA GARENNE. — Vingt-cinq concurrents ont pris le départ.

PARIS-LA GARENNE. — Résultats : 1. Longchâ (U. A. 20<sup>e</sup>); 2. Ponthieu (A. S. P.); 3. Combrissan (U. S. V.); 4. Dacquoy (U. A. S. P.); 5. Chagnon (U. A. 20<sup>e</sup>).

LE PETIT BOL D'OR. — Victoire de l'équipe III-Trebis. — Organisée par l'Helvétia Club Parisien, cette épreuve obtint un légitime succès.

Pour la reprise des affaires. Nous apprenons avec plaisir qu'une Exposition du commerce et des industries des Nations alliées ou amies va s'ouvrir le 15 décembre prochain, au Palais des Fêtes de Paris.

Faits Divers Financiers

Placements des Compagnies d'Assurances en mandats remis à 500. — Suite de l'article publié par le Journal officiel, les rentes sur l'État à 5 0/0 nouvelles peuvent être affectées aux mêmes placements que les rentes à 3 0/0 perpétuelles en ce qui concerne les entreprises d'assurances de toute nature, de capitalisation et d'épargne.

Tabacs du Portugal. — Les ventes pour les six premiers mois de l'exercice en cours se chiffrent par 1.413.306 kilogrammes, contre un total de 5.638.543 tonnes contre 1.336.007 kilogrammes valant 5.972.700 escudos pour la même période de l'année antérieure.

Banque de Algérie. — L'assemblée annuelle, tenue le 29 novembre, a approuvé les comptes de l'exercice 1914-15 clos le 31 octobre, se soldant par un bénéfice net de 7.528.047 fr. Le dividende a été fixé à 118 fr. 94 net pour les actions nominatives et 110 fr. net pour les actions au porteur.

Magasins du Printemps. — L'assemblée générale a eu lieu le 27 novembre. Les bénéfices bruts de l'exercice 1914-15 s'élevaient à 2.873.869 fr. 1.073.206 fr. ont été affectés aux amortissements sur constructions, expropriations, installations et matériel ; le solde disponible est de 1.800.663 fr. contre 1.706.784 fr. précédemment. Le dividende a été fixé à 10 fr. 02 pour les actions privilégiées et à 8 fr. 35 pour les actions ordinaires, contre 9 fr. 78 et 8 fr. 82 pour l'exercice 1913-14.

Gâtiers Lafayette. — L'assemblée ordinaire s'est tenue le 27 novembre, les comptes de l'exercice 1914-15, clos le 31 juillet, accusent un bénéfice net de 5 millions, presque égal au précédent. Le dividende, maintenu à 7 fr. 50, sera mis en paiement à l'époque que le Conseil jugera le plus favorable.

Aériens de France. — Les actionnaires ont tenu leur assemblée le 26 novembre ; les comptes de l'exercice 1914-15, clos le 30 juin, se soldent par un bénéfice net de 2.071.609 fr. qui a été affecté en totalité aux amortissements.

Tabacs ottomans. — Pour le mois d'octobre, les recettes se montent à 191.000 livres turques contre 195.000 en octobre 1914.

Caisse hypothécaire Canadienne. — L'assemblée ordinaire a eu lieu le 27 novembre ; les comptes de l'exercice 1914-15 se soldent par un bénéfice de 697.700 fr., égal à celui de l'an dernier. L'assemblée a décidé de verser à l'État un impôt de 2 millions de francs en faveur de la République.

CE SOIR

THEATRES. COMÉDIE-FRANÇAISE, Relâche. ODEON, Relâche. OPERA-COMIQUE, Relâche. TRIANON-LYRIQUE, Relâche. PORTE SAINT-MARTIN. — A 7 h. 30, mardi, mercredi, jeudi, samedi, dimanche (dimanche matinée et soirée), Cyrano de Bergerac. M. Le Bary, Mme André Mégraud, MM. Louis Gauthier, A. Calmettes, Claris, Cazalis. CHEMIN DE FER CENTRAL ARGENTIN. — Pendant l'exercice 1914-15, les recettes générales se totalisent par 5.755.253 livres sterling et les dépenses par 3.363.685 livres. L'assemblée a fixé le dividende à 5 0/0 et il a été reporté à nouveau 345.338 livres sterling. STATISTIQUE DU CUIRE. — Les stocks vivibles du novembre se chiffrent par 26.068 tonnes contre 29.697 le 15 novembre, soit une diminution de 623 tonnes pour la quinzaine écoulée et de 3.940 tonnes pour le mois. LE BUDGET DE LA TURQUIE. — Le budget ottoman pour l'année financière qui débute le 1<sup>er</sup> mars accuse 36.811.253 livres turques pour les dépenses, soit une augmentation de 1.159.579 l. t. sur l'année précédente. Le revenu atteint 32 millions 901.688 l. t., en diminution de 1.874.749 l. t. Le déficit se totalise donc par 13.885.571 l. t., supérieur de 3.094.329 l. t. au précédent. Houillères et chemin de fer d'Épinaux. — L'assemblée ordinaire s'est tenue le 29 novembre ; les comptes de l'exercice 1914-15 ont été approuvés. Le dividende a été fixé à 10 fr. 02 pour les actions privilégiées et à 8 fr. 35 pour les actions ordinaires, contre 9 fr. 78 et 8 fr. 82 pour l'exercice 1913-14. Gâtiers Lafayette. — L'assemblée ordinaire s'est tenue le 27 novembre, les comptes de l'exercice 1914-15, clos le 31 juillet, accusent un bénéfice net de 5 millions, presque égal au précédent. Le dividende, maintenu à 7 fr. 50, sera mis en paiement à l'époque que le Conseil jugera le plus favorable. Aériens de France. — Les actionnaires ont tenu leur assemblée le 26 novembre ; les comptes de l'exercice 1914-15, clos le 30 juin, se soldent par un bénéfice net de 2.071.609 fr. qui a été affecté en totalité aux amortissements. Tabacs ottomans. — Pour le mois d'octobre, les recettes se montent à 191.000 livres turques contre 195.000 en octobre 1914. Caisse hypothécaire Canadienne. — L'assemblée ordinaire a eu lieu le 27 novembre ; les comptes de l'exercice 1914-15 se soldent par un bénéfice de 697.700 fr., égal à celui de l'an dernier. L'assemblée a décidé de verser à l'État un impôt de 2 millions de francs en faveur de la République. Mines et fonderies de Donibaid. — L'assemblée générale qui a eu lieu le 1<sup>er</sup> décembre, les actionnaires ont approuvé les comptes de l'exercice 1914-15, clos fin août ; ces divers répartitions sont égales à celles de l'exercice précédent. Compagnie de navigation mixte. — Les recettes sont de 806.281 fr. pour 1914, augmentant de 100.000 francs par an. Fantaisie, 3 tableaux. Partie de Concert. Toutes les étoiles de Paris. Le Capit. 25, rue Caumartin, Chansonnière, Sketch, revue. Folies-Bergère, 8 h. 30, La Revue des Folies-Bergère. Scala, 8 h. 30, Pourvu qu'on ait l'âpre, revue. Eldorado, 8 h. 30, Dranem, On dit que... revue. Olympia, 8 h. 30, Attractions. Gaité-Robochouart, 8 h. 30, Un Bicheur, pièce. Fursy. Ba-Ta-Clan, 8 h. 30, Galipaux dans Octave. Concert. Moulin de la Chanson, à 8 heures 30, Les Chansonnières et Paul F. Chau l'Épave.